



Procès-Verbal Commission Régionale des Coupes

Réunion du Lundi 31 Août 2026

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e)s : Mme Abtisssem HARIZA, M. Jean-Pierre HERMEL

COUPE DE FRANCE 2026-2027

MASCULINE

INFORMATIONS :

Qualifiés au 7^{ème} tour fédéral : 20 équipes – Nombre de clubs engagés : 897

- 3^{ème} tour le dimanche 13 septembre 2026 (entrée des R1 et N2). Tirage au sort le 02 septembre à 18h00, à la ligue à Cournon.
- 4^{ème} tour le dimanche 27 septembre 2026 (entrée des N1).

MODIFICATIONS : Lieu, Date, Horaire du 3^{ème} tour Coupe de France Crédit Agricole :

Les clubs peuvent modifier le lieu, la date, l'horaire de ce 3^{ème} tour jusqu'au vendredi 04 septembre 2026 à 17 heures au service compétitions de la Ligue : competitions@laurafoot.fff.fr.

L'utilisation de la FMI est obligatoire (Sous peine de sanction financière).

Dotation « bonus exploit » Edition 2026-2027 Coupe de France Crédit Agricole

L'édition 2026-2027 de la Coupe de France Crédit Agricole va débiter avec les premiers tours organisés sous l'égide de la ligue. Cela reste un moment attendu par les joueurs, les encadrants bénévoles et tout le public.

A l'occasion de cette édition, une équipe qui réalisera un exploit en éliminant un adversaire hiérarchiquement supérieur d'au **moins deux divisions**, se verra octroyer un bonus à l'exploit matérialisé par un **bon d'achat Nike**. Ce bonus pourra être cumulatif si le club connaît une épopée avec plusieurs exploits successifs. La philosophie de cette initiative repose sur le fait qu'un exploit de l'équipe fanion rejaillisse sur toutes les sections du club amateur par l'obtention de matériel neuf. Le projet dans sa globalité monopolise une enveloppe de 800000 € répartie entre ce premier tour et le 6^{ème} tour de la Coupe de France Crédit Agricole et sur une valorisation des clubs qui auront réalisé le meilleur parcours au titre du petit poucet régional et national.

Rappel règlement :

Du 1^{er} tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

Rappel Terrain :

Art.10 :

POUR le 3^{ème} TOUR Coupe de France :

A partir du 3^è tour et jusqu'au 6^{ème} tour inclus, les rencontres doivent avoir lieu sur un terrain classé au minimum en niveau **T5 ou T5 SYN avec éclairage E6 minimum**.

Commission Régionale des Coupes du 31/08/26

Page 1 | 4

A défaut, le club recevant dispose d'un délai de 48 heures après le tirage au sort, pour trouver un terrain repli classé dans la catégorie demandée. Dans le cas contraire, il devra jouer chez son adversaire à condition que ce dernier dispose d'un terrain classé dans la catégorie demandée. Si aucun des deux clubs ne trouve un terrain classé dans la catégorie demandée, c'est le premier tiré qui recevra.

AMENDE NON-UTILISATION ou ENVOI FMI : CO LA RIVIERE (75 €)

FEMININE

INFORMATIONS :

Qualifiés au 1^{ème} tour fédéral : 9 équipes – Nombre de clubs engagés : 140

4 clubs Première ligue et Seconde ligue.

2 clubs de D3 F

29 clubs de R2

9 clubs de R1

96 clubs de district

Cadrage : Dimanche 13 septembre 2026 à 14 h 30. Sont exemptés du Cadrage : 82 clubs de district.

Rencontres Cadrage le 13/09/2026 à 14 h 30				
	N° club	Clubs	N° club	Clubs
1	514369	ENT.S. VAL DE SAONE	515453	A.S. ECULLY F.
2	520066	LYON - LA DUCHERE	581373	SC MILLE ETANGS
3	504545	E.S. BOULIEU LES ANNONAY	504390	F.C. PEAGEOIS
4	536261	A.S. CORNAS	526341	A.S. ST MARCELLOISE
5	541509	A.S. DU LAC BLEU	534694	A.S. EVIRES
6	528948	F.C. DES ARAVIS	515966	MARIGNIER SP.
7	560843	PAYS DE GEX FOOTBALL CLUB	513412	A.S. SILLINGY

1^{er} tour : Dimanche 20 septembre 2026 à 14 h 30 (entrée des clubs de R2).

Rencontres du 1er tour le 20/09/2026				
IMPORTANT : L'ordre des rencontres se déterminera selon le règlement				
	N° club ou	N° match du 1er Tour (voir tableau cadrage ci-dessus) ou nom du club	N° club ou	NOM Club
1	551835	U.S. VALLEE DE L'AUTRE	580563	AURILLAC FOOTBALL CLUB
2	508747	CERC.S. ARPAJONNAIS	508749	U.S. SANFLORAINE
3	541847	F.C. ALLY MAURIAC	542829	F.C. JUNHAC-MONTSALVY
4	508772	F.C. RIOMOIS	520289	F.C. CHATEL GUYON
5	563697	DOMES SANCY FOOT	529541	R.C. CHARBONNIERES L/VARENNES
6	508763	A.S. MONTFERRANDAISE	520784	O. ST JULIEN CHAPTEUIL
7	532169	C.O. VEYRE MONTON	506469	S.C. BILLOMOIS
8	516330	A.S. ROMAGNAT	517723	F.C. LEZOUX
9	564178	SAINT-AMANT ET TALLENDE SPORTING CLUB	508949	U.S. BEAUMONTOISE
10	560124	SOLIGNAC-CUSSAC FOOTBALL CLUB	581803	VELAY F. C.
11	521301	VIGILANTE DE ST PAL DE MONS	548273	O. C. L'ONDAINE
12	516555	OLYMPIQUE RETOURNAC BEAUZAC	518756	U.S. LANDOS
13	581280	U.S. SUCS ET LIGNON	525870	ENT.S. ST CHRISTO MARCENOD

14	560856	GROUPEMENT FEMININ DES MONTS ET DE LA PLAINE	547504	RIORGES F.C.
15	504623	ENTENTE SPORTIVE MONTROND CUZIEU	504278	F. C. O. DE FIRMINY-INSERSPORT
16	506269	A.AM. LAPALISSE	508739	ET. MOULINS YZEURE FOOTBALL
17	506313	U.S. VALLONNAISE	564898	GROUPEMENT FÉMININ BASSIN MONTLUÇONNAIS
18	536044	A.S. LOUCHYSSOISE	508740	MOULINS YZEURE FOOT 03 AUVERGNE
19	549900	ENT.S. DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE	508742	S.C. ST POURCINOIS
20		1	504730	A.S. CRAPONNE
21	504460	F.C. FRANCHEVILLOIS	504391	C.S. LAGNIEU
22	524120	F.C. LA GIRAUDIERE BRUSSIEU	560196	FOOT TROIS RIVIERES
23	504312	C.S. VIRIAT	790167	CALUIRE FOOTBALL FEMININ 1968
24	560195	BRESSE FOOT 01	565852	GF PONTCHARRA-PANISSIERES
25		4	551087	VALLIS AUREA FOOT
26		3	528571	A.S. LA SANNE ST ROMAIN DE SURIE
27	546292	F.C. EYRIEUX EMBROYE	580984	SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013
28	580873	ENT. S. NORD DROME	520061	OLYMPIQUE LYON SUD
29	553816	F. C. BRESSANS	546944	SAINT DENIS, AMBUTRIX, CHATEAU-GAILLARD, FC
30	534249	A.S. D'ATTIGNAT	540737	ESSOR BRESSE SAONE
31	547044	PLASTICS VALLEE F.C.	565258	GROUPEMENT FEMININ DU HAUT-BUGEY
32	523341	EV.S. GENAS AZIEU	520730	F.C. FELINES ST CYR PEAGRES
33	522883	MUROISE F. ST BONNET DE MURE	504256	F.C. VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS
34	553724	HAUTE BREVENNE FOOTBALL	533109	F.C. GERLAND LYON
35	527892	A.ANIMATION J. ST ALBAN D'AY	525624	C.O. CHATEAUNEUF DU RHONE
36	581498	A. S. BERG HELVIE	563845	FOOTBALL CLUB 540
37	519000	ESP. HOSTUNOISE	504316	AM.S. DONATIENNE
38	527007	U.S. ROCHEMAURE	550020	AV. S. SUD ARDECHE FOOTBALL
39		2	542553	A.S. MISERIEUX TREVoux
40	551992	RHONE CRUSSOL FOOT 07	504261	ATOM'SPORTS FOOTBALL PIERRELATTE
41		5	547152	F. C. EPAGNY/METZ-TESSY
42		6	564594	GF JONQUILLE SPORTIVE DE PERS-JUSSY
43		7	530036	ET.S. CHILLY
44	516290	AM.S. DE DIEMOZ	516884	F.C. BOURGOIN JALLIEU
45	548244	F.C. SUD ISERE	522619	CLAIX F.
46	551562	FC DE HAUTE TARENTEISE	523657	U.S. ST REMY DE MAURIENNE
47	581454	F.C PAYS VOIRONNAIS	760278	GUC FOOTBALL FEMININ
48	523565	EVEIL DE LYON	564596	GF PAYS DES COULEURS
49	551005	F. C. CHAMBOTTE	544922	VALLEE DU GUIERS F.C.
50	517504	F.C. CROLLES BERNIN	518607	J.S. CHAMBERIENNE
51	526437	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	515301	F.C. D'ECHIROLLES
52	518949	STE S. ALLINGES	564928	ASSOCIATION JEUNES ANTHY MARGENCEL
53	524474	C.O. CHAVANOD	582695	GFA RUMILLY VALLIERES
54	550796	BEUCROISSANT FOOTBALL-CLUB	505605	F.C. LYON FOOTBALL
55	564949	GF ACADEMIE DU BRION	550152	A. S. DU GRESIVAUDAN
56	864997	FOOTBALL CLUB SAINT ALBIN DE VAULSERRE	590133	FOOTBALL CLUB DU CHERAN
57	552156	F. SUD 74	504350	ET. S. DOUVAIN-LOISIN
58	538625	F.C. DINGY ST CLAIR	504259	F. C. D'ANNECY
59	520590	U.S. ARGONAY	520593	ET.S. CERNEX

Rappel des dates :

2^{ème} tour : Dimanche 04 octobre 2026 à 14 h 30 (entrée des clubs de R1)

4^{ème} tour : Dimanche 18 octobre 2026 (14 h 30) (entrée des clubs D3)

Dernier tour régional : Dimanche 1^{er} novembre 2026.

L'utilisation de la FMI est obligatoire (Sous peine de sanction financière).

Rappel règlement :

Art 7.3 - Licences, qualifications et participation

1. Les dispositions des Règlements Généraux et de ses Statuts s'appliquent dans leur intégralité à la Coupe de France Féminine.

2. Les joueuses doivent être qualifiées en conformité avec les Règlements Généraux. Les conditions de participation à la Coupe de France Féminine sont celles qui régissent l'équipe première du club dans son championnat. Toutefois, le nombre de joueuses mutées est limité dans les conditions de l'article 160 des Règlements Généraux de la FFF. Toute joueuse autorisée à participer régulièrement au championnat disputé par l'équipe première du club peut prendre part à l'épreuve. **Les joueuses licenciées U16F, U15F et moins ne sont pas autorisées à participer à cette épreuve. Les joueuses licenciées U17F peuvent participer, sous réserve du respect des dispositions prévues à l'article 73 des Règlements Généraux de la FFF.**

Art 9 - Classification des terrains.

Lors de l'éventuel tour préliminaire et des deux premiers tours, les rencontres peuvent avoir lieu sur un terrain T7 ou T7 SYN avec éclairage E7 minimum.

COUPE LAuRAFoot FEMININE 2026-2027

Informations :

La Commission Régionale des Coupes vous informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2026/2027 de la Coupe LAuRAFoot Féminine.

► Les clubs régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.

► Cette coupe est ouverte aux clubs départementaux si vous souhaitez participer, vous devrez vous inscrire en saison 2026-2027 via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au dimanche 27 septembre 2026 (dernier délai).

COURRIERS RECUS

CRA (Section lois du Jeu) : Décision concernant une réclamation Chasse/Mayotte. Noté.

CR règlements : Décisions concernant 3 dossiers. Noté.

Le Président de la Commission,

La Secrétaire de Séance,

Pierre LONGERE

Abtisse HARIZA